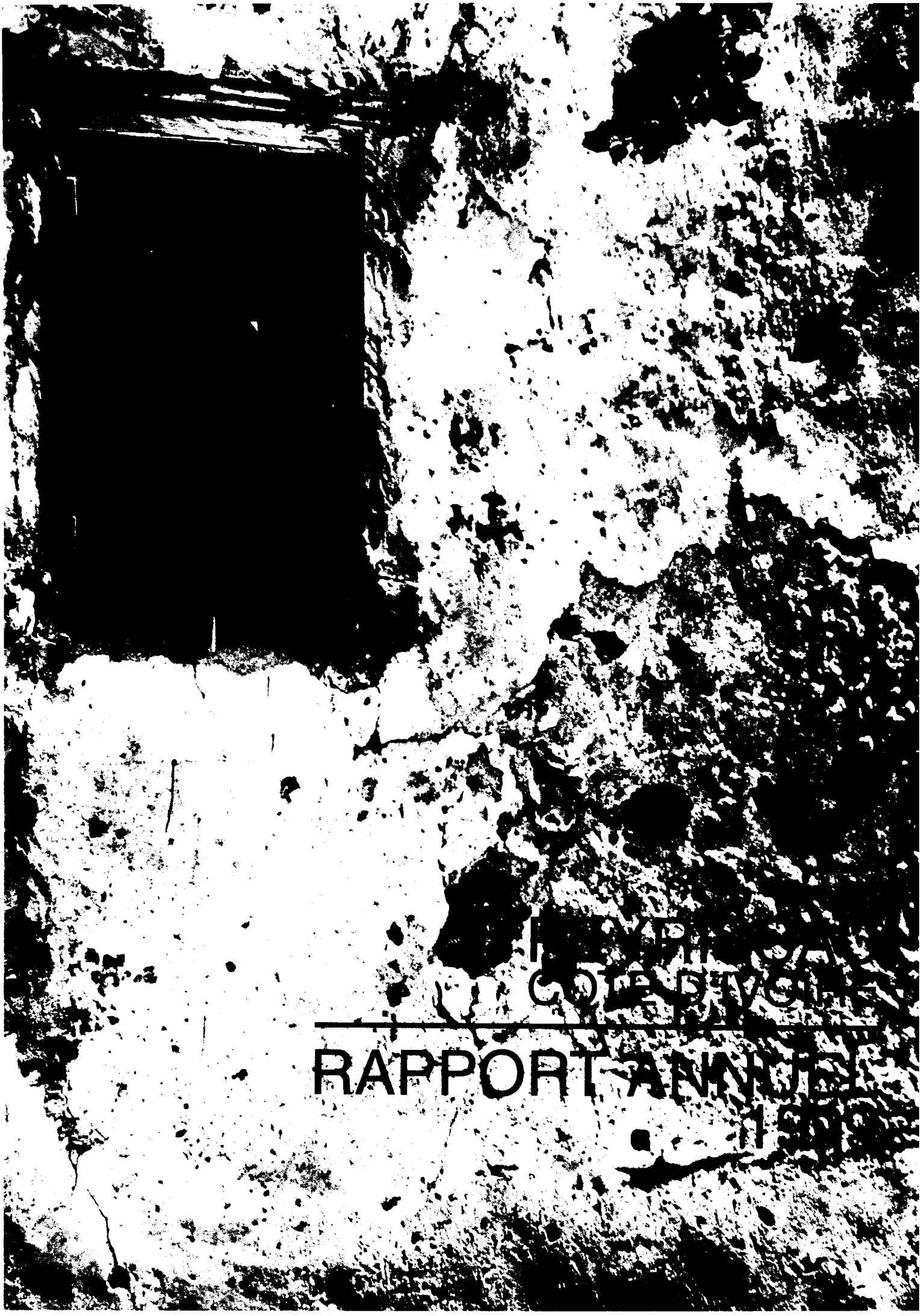
RAPPORT ANNUEL

ABIDJAN
B. P. 1272 - Tél. 26-05

PEYRISSAC

S. A. au Capital de 15.000.000 N. F.

BOUAKE
B. P. 330 - Tél. 77

Agent de

BAYER
C. F. G.
C. L. M.
DALFLEX
DUBUS
DUCRETET-THOMSON
ERICSON
ERTE DE VILBIS
ETERNIT
FACOM
FAURE
GUINARD
ISOREL
MAZDA
MOTEURS LEROY
M. W. M.
NORMENDE
PERROT
SALMSON
SATAM FROID
TEPPAZ
WEST - BEND
WHIRL POOL R.C.A.
ZENITH RADIO

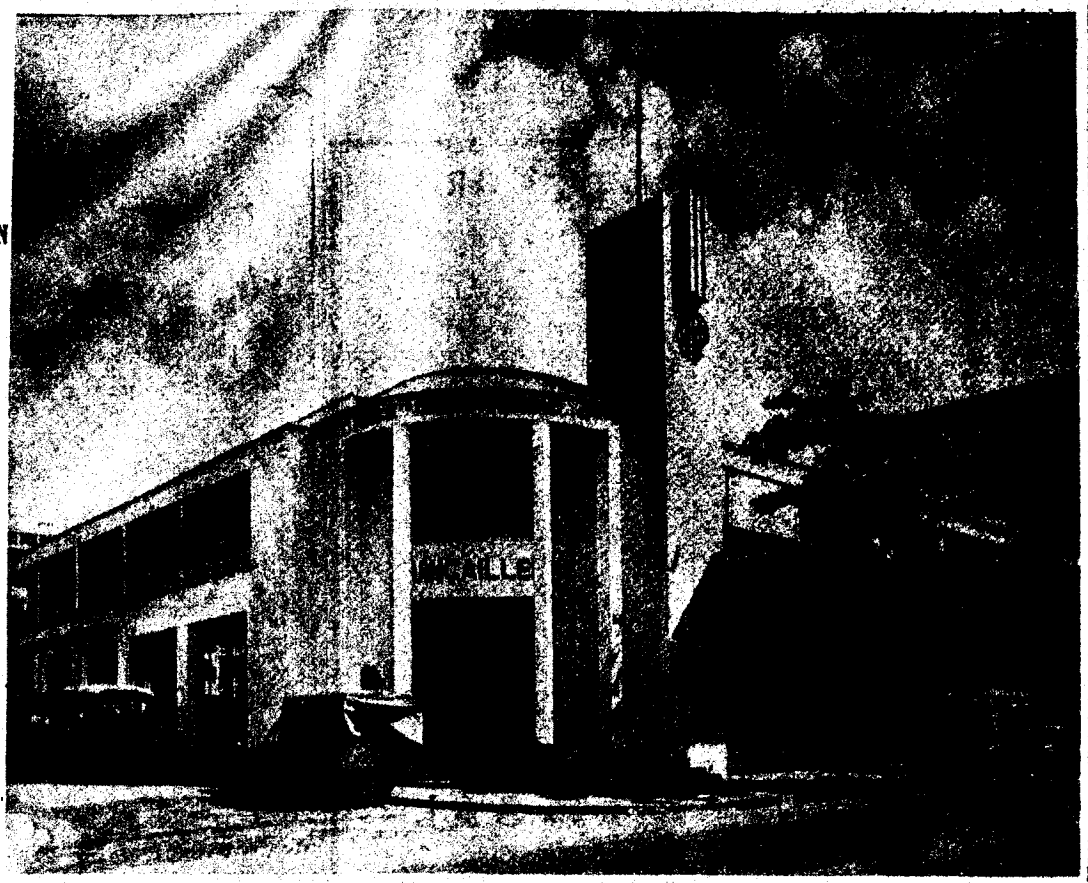

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Juin 2000…, nous voici réunis pour une nouvelle Assemblée Générale, la première du nouveau Millénaire, qui aura à examiner les comptes de l'exercice 1999…, le dernier du 20ème Siècle.

Que de symboles !

Il en est un autre qu'il me plairait de rapidement évoquer : celui du Centenaire de notre Société qui se profile à l'horizon, tout proche, de 2008. Bientôt 100 ans, en effet que s'installaient sur les rivages de nos côtes et lagunes, les « Anciens Etablissements Ch. PEYRISSAC et Cie ». Que de chemin parcouru !

92 ans aujourd'hui, pour PEYRISSAC CI, ce n'est pas rien et il y a, je pense, une légitime satisfaction pour nous tous, de voir en bonne santé cette « vieille dame juvénile ».

En parcourant ce rapport et dans le déroulement des travaux de notre Assemblée Générale, vous remarquerez qu'elle termine bien le Siècle. Aussi, j'espère, Mesdames et Messieurs les Actionnaires, que vous serez heureux de son comportement comme de ses résultats alors, pourtant, que s'estompe l'embellie des très beaux exercices de l'après-dévaluation.

Pour l'avenir, si investissements et projets d'expansion ne sont pas absents de nos réflexions, l'année 2000, marquera sans doute une pause, imposée par les incertitudes de l'économie ivoirienne, pause que nous mettrons à profit pour renforcer notre vigilance et préserver les acquis.

Mais pour l'heure, j'espère que satisfaits des performances et résultats de 1999, vous le serez tout autant d'une disposition très favorable que le Conseil d'Administration a estimé opportun de prendre ponctuellement à votre endroit.

Ce disant, le Conseil et moi-même vous remercions chaleureusement de votre fidélité et de votre confiance.

Jean-Paul VIRMONT

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

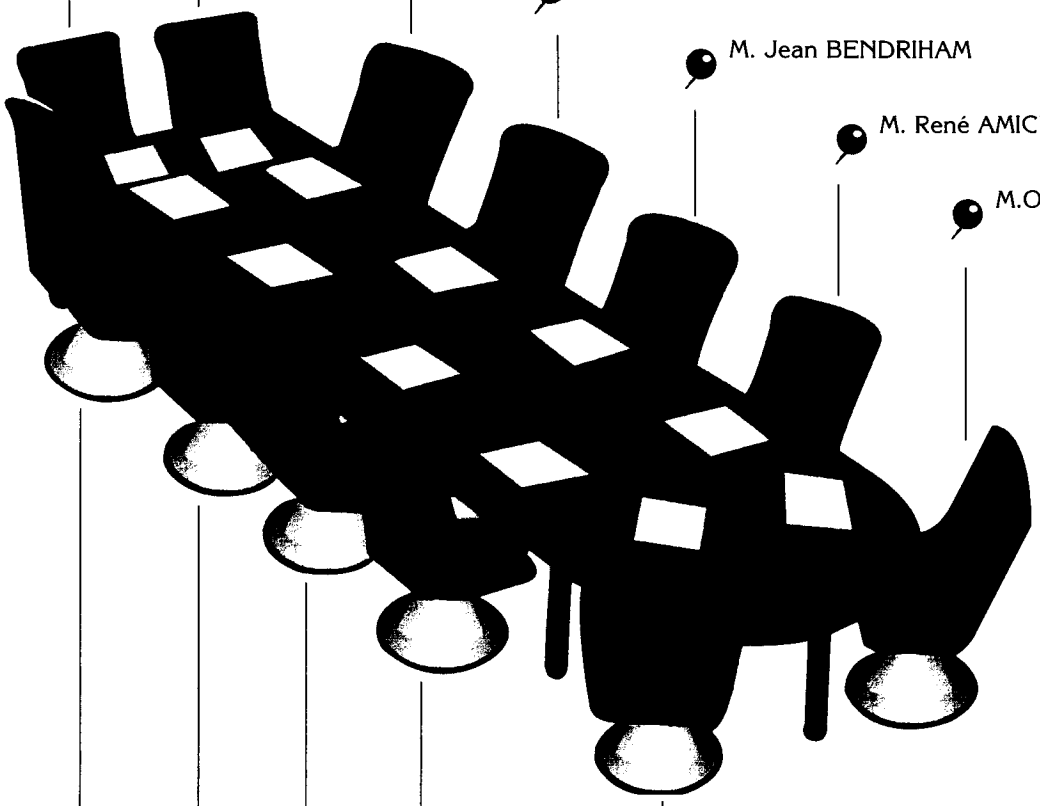

COMPAGNIE OPTORG — Adminiministrateur
Représentant permanent : M. Christian THOMAZEAU

AMS 2 — Adminiministrateur
Représentant permanent : M. Charles ACHIE AKPI

M. Pierre-Michel IPAUD LAGO — Adminiministrateur

M. Jacques ROSSIGNOL — Adminiministrateur

M. Jean BENDRIHAM — Adminiministrateur

M. René AMICHIA — Adminiministrateur

M.Oumar DIARRA — Adminiministrateur

M.Jean-Paul VIRMONT — Président Directeur Général

M.Mickelic LE BIGOT — Adminiministrateur

ONA INTERNATIONAL — Adminiministrateur
Représentant Permanent : M. Guy MOTAIS DE NARBONNE

STE IVOIRIENNE DE PARTICIPATION ET FINANCEMENT — Adminiministrateur
Représentant Permanent : M. Moussa KONATE

CIE FRANCAISE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES — Adminiministrateur
Représentant Permanent : M. Jean-William JORANT

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG CI - CCCA — Commissaire aux Comptes titulaire
Cabinet SIGECO (*) — Commissaire aux Comptes suppléant

PRICEWATERHOUSE — Commissaire aux Comptes titulaire
M. Fadiga DOUTY — Commissaire aux Comptes suppléant

(*) nomination soumise au vote de l'Assemblée

DES METIERS ET DES HOMMES... L'EQUIPE D'ENCADREMENT

• 1 - Danielle NIAMKÉ - Administration Générale Siège • 2 - Jules KOUAKOU N'DRI - Administration Division Automobiles • 3 - Georgette N'GORAN - Galeries PEYRISSAC • 4 - Jean-François Machi - Atelier HYUNDAI • 5 - Bakary TRAORE - INTELEC/Radiocommunications • 6 - Gérard ORIOL - Directeur département TECHNIBAT • 7 -Ibrahima TOURE - TECHNIBAT • 8 - Marcel TOUZE - INTELEC/Téléphonie • 9 - Jean-Michel LE TALLEC - Département HYUNDAI IVOIRE MOTORS • 10 - Charles Achié AKPI - Directeur du Crédit et du Recouvrement • 11 - Louis-Pierre DEMBELE PATOUN - TECHNIBAT • 12 - Jean-William JORANT - Directeur Général Adjoint • 13 - François GNAMIAN - INTELEC/Protection • 14 - Jean-Pierre BOULU - Directeur département GALERIES • 15 - KOUAKOU Yao Michel - INTELEC/Protection • 16 - Marc BARSOTTI - INTELEC/Téléphonie • 17 - Christophe LAVAL - Atelier DCP • 18 - Franck DINAND - Atelier AFRICAUTO • 19 - Serge ROUSSEAU - Directeur département INTELEC/Protection • 20 - Kouadio AMANI - Administration Générale Siège • 21 - Jean-Christophe DAVASSE - Galeries PEYRISSAC • 22 - Max ARMANDY - Atelier ALLIANCE AUTOMOBILES • 23 - François PARAYRE - INTELEC/Téléphonie • 24 - Eric BAROU - Département AFRICAUTO • 25 - DEHOULE Kona Benoît - INTELEC/Téléphonie • 26 - Amadou BAMBA - Administration Générale Siège • 27 - Oumar FOFANA - INTELEC/Téléphonie • 28 - Paul Ossiri KOUDOU - Administration Générale Siège • 29 - OKEI Yao - Informatique Division Automobile • 30 - Solange DA SILVA - Administration Générale Siège • 31 - Jean-Paul VIRMONT - Président Directeur Général • 32 - AKA KADJO Firmin - INTELEC/Téléphonie • 33 - DIABAGATE Manman - INTELEC/Téléphonie • 34 - Eric NAPOLETANO - Directeur Division Automobile • 35 - Léon YAO KOUADIO - Administration Division Automobile • 36 - Alain ESMIEU - Directeur Département INTELEC-COMMUNICATIONS • 37 - Renaud CHAUVET - Département ALLIANCE AUTOMOBILES • 38 - Noël PRIGENT - Département TECHNIBAT.

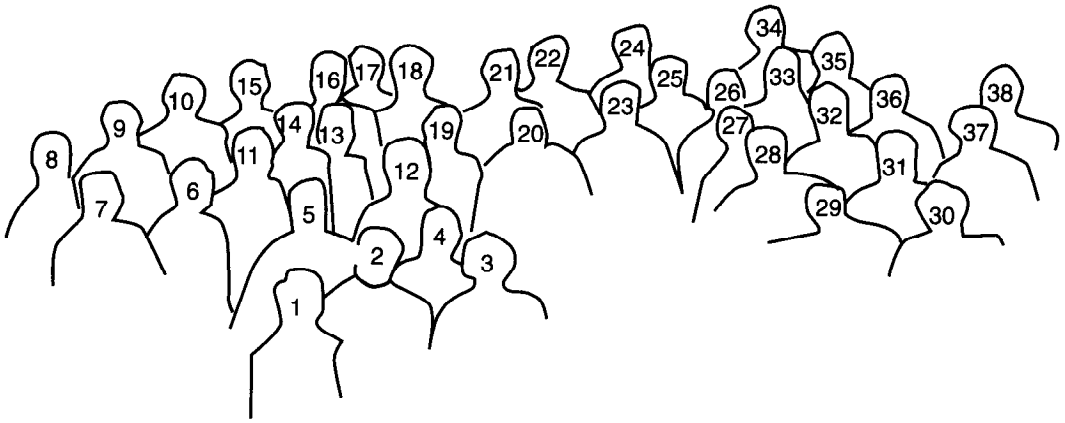

Absents sur la photo, hors Abidjan : • Amara BAMBA - AFRICAUTO - PR • ATTA KOUASSI - Intelec/Radio communications

GALERIES
PEYRISSAC

GALERIES PEYRISSAC

Au Plateau-Sud, sur deux niveaux et 1800 m2 : libre service assisté spécialisé dans l'équipe ment de la maison : LINGE DE TABLE et MAISON - ELECTRO DOMESTIQUE AUDIO/VIDE(- VAISSELLE - VERRERIE - INOX - EQUIPEMENT DE LA CUISINE - PRODUITS D'ENTRE TIEN - LUMINAIRE INTERIEUR ET EXTERIEUR - ELECTRICITE - TRINGLERIE ENCADRE MENT - BRICOLAGE - MEUBLES DE JARDIN - PRODUITS PISCINE - ARTICLES DE LOISIR ET DE PLEIN AIR - ACCESSOIRES AUTO

- Sa "Boutique DEGRENNE"
- Ses services spécifiques : "CARTE-CADEAU" - "ESPACE BONHEUR"
- Sa boutique IVOIRIS et CANAL + HORIZONS

technibat
Des Professionnels. Des mots

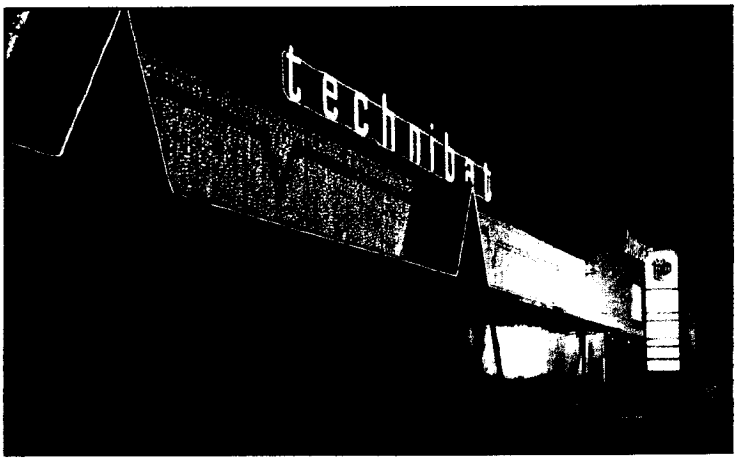

TECHNIBAT

KM4-Boulevard de Marseille, sur 1000 m2 également en libre-service assisté, TECHNIBAT e: une Quincaillerie Générale et spécialisée de PEYRISSAC-CI, au service des Entreprise Industrielles et du B.T.P. des PME / PMI, des Mines, de l'Agriculture, des Artisans, mais aus: des particuliers : SERRURERIE - QUINCAILLERIE DE BATIMENT et d'AMEUBLEMENT FOURNITURES INDUSTRIELLES - ELECTRICITE-OUTILLAGES MANUELS et ELECTRC PORTATIFS-SANITAIRE-PLOMBERIE et ACCESOIRES - CARRELAGES - MATERIELS D FIXATION "HILTI".

- nouvelle Salle d'Exposition : Carrelages et Salles de Bains
- "Le comptoir au Froid" = fournitures et matériels de conditionnement d'air

Division automobiles

Avec ses trois Départements : AFRICAUTO, le plus ancien, HYUNDAI IVOIRE MOTORS, ouvert en Janvier 1994, et ALLIANCE AUTOMOBILES, créé fin 1998, PEYRISSAC est un intervenant majeur de la distribution automobile en Côte d'Ivoire.

Les marques Japonaises, Coréennes et Européennes, traitées en exclusivité, représentent des gammes homogènes, tant en véhicules de tourisme, qu'en véhicules 4 x 4 ou commerciaux pour le transport des personnes ou des marchandises.

Dans chacune des concessions, -dont celles, flambant neuves ou repensées, du Boulevard de Marseille-, Show-rooms pour exposition et ventes, Centres de distribution de pièces détachées d'origine, Ateliers Mécaniques et Centres de diagnostic électronique, assurent le meilleur service à leurs clientèles.

S'y ajoutent depuis fin 1998, un Atelier commun de carrosserie-peinture aux équipements performants et un Service de Dépannage routier, 24 heures sur 24, dans toute la Côte d'Ivoire.

La division Automobiles de PEYRISSAC CI, c'est aussi :
une succursale à Bouaké ;
un réseau d'agents et sous-agents à ABENGOUROU - ABOBO-ADJAME - AGBOVILLE - BASSAM - BONOUA - DABOU - DALOA - GAGNOA - KORHOGO - MAN - SAN PEDRO - SOUBRE et YOPOUGON.

AFRICAUTO

HYUNDAI IVOIRE MOTORS

ALLIANCE AUTOMOBILES

AFRICAUTO

Installé au Km 4 du Boulevard de Marseille, AFRICAUTO est l'importateur-concessionnaire des marques automobiles :

- **MAZDA** / Japon :
  véhicules de tourisme 323 et 626,
  Pick-ups B 2500, 4 x 2 et 4 x 4
  Vans et Minibus : E 2200,
  Bus 18, 24 et 36 places, carrossés localement
  Camions T 3000, T 3500, et T 4000
- **KIA** / Corée
  Véhicules de tourisme PRIDE, SHUMA, ET SPORTAGE 4 x 4,
  Pick-ups, CERES 4 x 2 et 4 x 4
  Camions K 3600, 28 et 33 S
- **SSANGYONG** (Groupe DAEWOO) / Corée
  Véhicules 4 x 4 cabin cruiser : KORANDO, et MUSSO, à motorisation MERCEDES.

Implanté en Zone 4, Rue Thomas Edisson, dans des locaux agrandis et rénovés, HYUNDAI IVOIRE MOTORS importe et distribue les gammes tourisme ATOS, ACCENT LANTRA, SONATA, Monospace H 1 et véhicules commerciaux : H 100 HD 65 et H 350, du 1er Constructeur Coréen, HYUNDAI.

A retenir que premier distributeur HYUNDAI, sur les marchés de la région, nous avons l'honneur d'abriter un Centre de Formation Technique, équipé par le constructeur et agréé pour les pays de l'Afrique de l'Ouest.

HYUNDAI
IVOIRE MOTORS

ALLIANCE
AUTOMOBILES

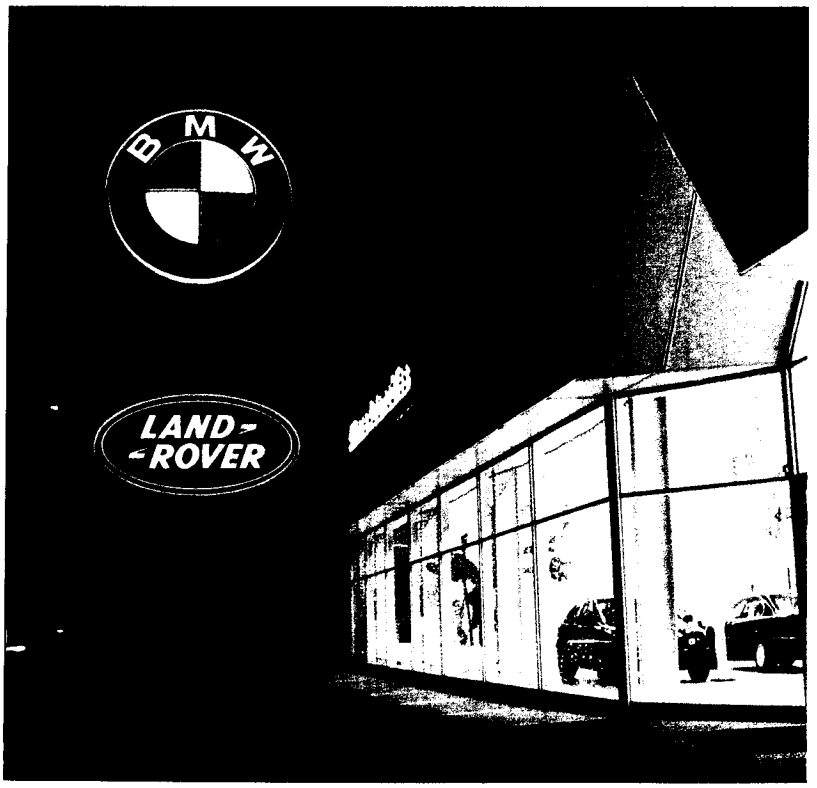

Définitivement installé dans ses nouveaux locaux du Boulevard de Marseille, spacieux, fonctionnels et conçus aux normes internationales du constructeur, **ALLIANCE AUTOMOBILES** est l'importateur-concessionnaire exclusif des marques du Groupe BMW :

- Automobiles et Motos BMW
- Véhicules tous terrains LAND-ROVER (FREELANDER, DISCOVERY, DEFENDER, RANGE-ROVER)

à noter qu'à la suite de la restructuration du Groupe BMW, intervenue en mars, il n'est plus d'actualité de distribuer les véhicules tourisme de la marque ROVER.

Division INTELEC

INTELEC COMMUNICATION propose des solutions pour la transmission de la voix, des données et de l'image :

- par liaison téléphonique avec les autocommutateurs de la gamme MC6500 de MATRA, NORTEL COMMUNICATIONS (avec un parc de 42 000 lignes de postes)
- par liaison radio
- par faisceau hertzien

Nos offres globales concernent la fourniture, l'installation, la maintenance, le service après-vente et la formation. Ce qui garantit à nos clients un haut niveau de prestations.

- en téléphonie : réseau privés et d'entreprise MATRA-NORTEL - Télécopieurs SAGEM
- distributeur cellulaire Ivoiris
- point d'abonnement Internet / AVISO
- en Radiocommunications : Technologies-Systèmes et Equipements HF - VHF - BLU de MOTOROLA - CODAN - KENWOOD / faisceaux hertziens SODIELEC - communication par satellites : valises TD-COM / INMARSAT

Stand INTELEC-COMMUNICATIONS à l'exposition "France-Technologie 99"

INTELEC PROTECTION

Journées Professionnelles INTELEC à l'Hôtel Ivoire

- Equipements, installation et maintenance de détection et protection incendie : SICLI
- Vidéo-surveillance, contrôle d'accès, systèmes anti-intrusion : SICLI
- Serrurerie haute sécurité, portes coupe-feu : FICHET
- Alarmes sans fil : LOGISTY
- Etudes et réalisations d'extinction automatique
- Formation du personnel : Ecole du feu

Proposer à chaque client un partenariat sécurité qui s'appuie sur une vision globale de ses besoins, tel est aujourd'hui le savoir-faire d'INTELEC PROTECTION.
Les produits, services et systèmes SICLI concernent l'ensemble des domaines de la sécurité de l'entreprise : extincteurs, détection et protection incendie, contrôle d'accès, détection intrusion, vidéo surveillance et formation. La prise en compte de ces différents domaines à travers une réponse globale, avec un même niveau d'exigence garantit à nos clients une sécurité homogène et performante.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

A.G.O.

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 1999, et du rapport général des commissaires aux comptes
- Présentation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 du traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1999.

  Affectation du résultat et mise en paiement d'un dividende.
- Modifications intervenues dans le commissariat aux comptes, nomination d'un commissaire aux comptes suppléant.
- Quitus aux administrateurs

A.G.E.

- Augmentation du capital social par incorporation de réserves.
- Modification des articles 6 (apports) et 7 (capital social) des statuts.
- Pouvoirs pour formalités

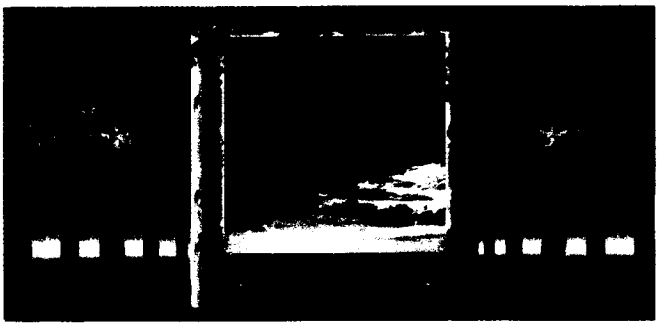

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis,

- en **Assemblée Générale Ordinaire** pour vous présenter et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice 1999, clos le 31 décembre 1999, qui font apparaître un **Bénéfice** de **1 507 887 898 F CFA** après BIC de 987 461 300 F CFA.

- En **Assemblée Générale Extraordinaire** pour soumettre à votre approbation l'augmentation du Capital Social par incorporation de réserves à hauteur de 480 000 000 F CFA, qui aura pour effet de relever la valeur de chacune des 160 000 actions qui le composent, de 5 000 à 8 000 F CFA.

LA COTE D'IVOIRE EN 1999

Malgré un environnement économique et financier dégradé, votre Société a su trouver les voies et moyens d'une nouvelle consolidation de ses activités, et surtout préserver sa capacité bénéficiaire.

Ainsi le chiffre d'affaires global a-t-il progressé de 8 % par rapport à 1998, ce qui, après la légère baisse de 2 % enregistrée l'exercice précédent, représente une bonne performance. La situation économique et financière de la Côte d'Ivoire n'a pourtant pas connu semblable évolution pour, au contraire, être la source de vives préoccupations tant de la part des opérateurs économiques locaux que des bailleurs de fonds. Préoccupations aux incidences socio-politiques, particulièrement accentuées sur le deuxième semestre 1999 qui ont débouché sur un changement de régime politique en fin d'année. On retiendra qu'en 1999, pratiquement tous les produits agricoles d'exportation ont connu des baisses de cours importantes et durables, le principal d'entre eux, le CACAO, ayant vu le sien perdre près de 50 % entre Mai 1998 et Novembre 1999.

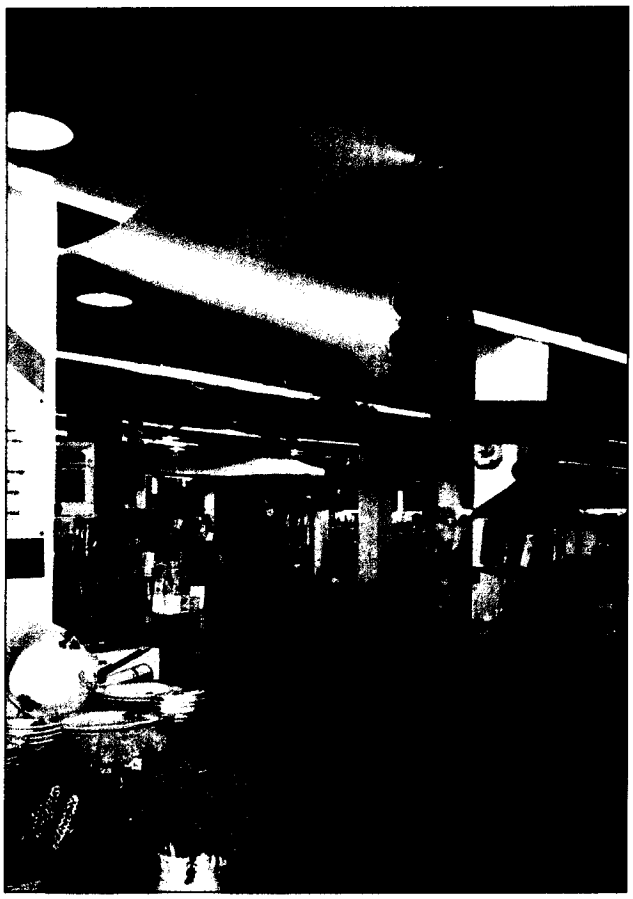

Cette évolution, associée à une libéralisation totale et accélérée de la filière en Octobre, s'est traduite par une baisse de plus de 20 % par rapport à 1998, des revenus des producteurs, et par effet induit, par un fort ralentissement de la consommation intérieure.

Parallèlement et conséquence logique, les difficultés économiques et financières auxquelles le pays s'est trouvé confronté n'ont cessé de s'accentuer, dès lors qu'en raison de contre-performances constatées aux plans économique et financier, les concours extérieurs ont été suspendus, dans leur quasi-totalité, dès Février 1999.

Il en est résulté un déficit budgétaire de l'ordre de 200 Milliards de F.CFA, soit le double de celui prévu, et un taux décevant, puisque provisoirement valorisé à 1,5 %, de croissance du PIB, très inférieur aux 5 % de l'objectif annoncé, tandis que le passif de l'Etat prenait des proportions inquiétantes.

* * *

C'est donc dans un tel contexte fait d'incertitudes, d'indications souvent inquiétantes - le gel des règlements de l'Etat à ses fournisseurs intérieurs n'étant pas la moindre d'entre elles - et de clignotants à nouveau au rouge, que votre Société a évolué favorablement, les appréciations étant toutefois à nuancer selon les activités.

* * *

Le Chiffre d'Affaires hors Taxes s'est établi à 33 054 090 605 F.CFA contre 30 596 006 287 F.CFA en 1998, soit une progression de 8 % ;

- Le résultat bénéficiaire après impôts a connu un léger tassement, de 1 536 464 548 F pour l'exercice 1998 à 1 507 887 898 F. CFA, soit 4,56 % du Chiffre d'Affaires ;

- les frais généraux courants qui représentaient 17,40 % du CA HT en 1998 avec 5 315 Millions, ont totalisé 5 422 479 763 F CFA soit un ratio amélioré d'un point, à 16,40 % ;

- les charges de personnel directement liées à l'augmentation des effectifs et à nouveau dans l'Activité Automobile principalement, ont progressé de 7 %, ce qui est important ;

- à l'inverse, malgré les difficultés accentuées pour les recouvrements de créances, les charges financières ont été bien maîtrisées, leur ratio sur CA baissant de 1,43 % en 1998 à 1,09 % en 1999 ;

- quant aux investissements de l'exercice, ils ont connu une forte progression de 652 Millions F. CFA en 1998 à 1 220 Millions en 1999, répartis en 675 millions pour la Division Automobile et 545 Millions pour les autres activités de la Société. S'agissant de l'Automobile, les nouvelles concessions du Boulevard de Marseille, officiellement inaugurées fin Juin 1999, auront nécessité en grands travaux, en aménagements et en équipements divers dont principalement techniques, un investissement global de 1109 Millions, étalé sur 2 exercices, financé à hauteur de 600 Millions par un emprunt moyen terme auprès de la SIB et pour 509 Millions sur fonds propres.

LES ACTIVITES

Comme à l'habitude, c'est la distribution Automobile qui a représenté le plus gros volume, avec un chiffre d'affaires de 19,3 Milliards, soit 58 % du CA global de votre Société.

Et c'est ici, que l'appréciation contrastée des performances et des résultats prend toute son importance.

En termes de ventes et de pénétration de marché, les réalisations globales de PEYRISSAC ont été bonnes puisque dans un marché du véhicule neuf, stabilisé à 7 300 unités en 1999, nous avons placé 1 280 véhicules (1 267 en 1998) représentant 17,50 % de pénétration et nous assurant, une nouvelle fois, du maintien au 2ème rang des Groupes-Concessionnaires intervenant en Côte d'Ivoire.
Ces performances auraient pu être améliorées, si les tendances haussières du Yen et du Dollar ne nous avaient pas fortement handicapés dans nos positionnements prix et tout particulièrement sur le 2ème semestre de l'année.

- On notera pour ces raisons, les légers reculs de MAZDA de 491 à 445 unités, de HYUNDAI de 407 à 398 unités, néanmoins compensés par le placement de 278 véhicules KIA et 44 véhicules 4x4 DAEWOO/ SSANGYONG, contre respectivement 261 et 12 en 1998.

- On notera également la réédition de certaines belles performances comme l'occupation avec nos marques et principalement MAZDA (126 unités), de 54 % du segment, toujours très soutenu du bus 18 places, comme, encore, une pénétration de 57 % du segment des véhicules utilitaires, dédiés aux ramassage et transport du CACAO : 393 ventes, dont 176 HYUNDAI et 168 camions KIA.

- On mentionnera enfin, la montée en puissance satisfaisante de notre nouveau Département "ALLIANCE AUTOMOBILES" dont les locaux, modernes et fonctionnels, sont devenus opérationnels fin Juin.

ALLIANCE AUTOMOBILES, après 69 véhicules BMW commercialisés en 1998 a su placer 86 unités en 1999 dépassant ainsi pour la première fois MERCEDES sur le marché national et 24 véhicules LAND ROVER (6 en 1998), ce dernier chiffre n'étant pas encore significatif.

En somme, l'activité majeure de distribution automobile resterait donc parfaitement satisfaisante s'il n'y avait malheureusement à enregistrer, ici, les incidences les plus lourdes et dommageables, d'une part du gel des règlements de l'Etat, d'autre part d'une détérioration extrêmement préoccupante des règlements privés intérieurs, accompagnée d'une augmentation exceptionnelle des incidents de paiements, cela dans l'apparente indifférence tant des pouvoirs publics que du système bancaire.

En résultante, cette situation a nécessité pour le deuxième exercice consécutif, la constitution de nouvelles et importantes provisions, qui ont affecté le résultat de l'exercice.

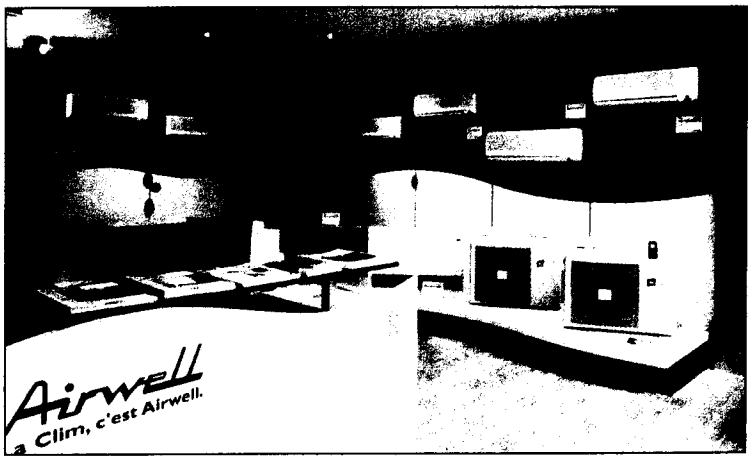

⊙ Pour la Division BIENS DE CONSOMMATION de votre Société, l'exercice 1999 aura été pleinement satisfaisant.

L'objectif visé par le magasin du Centre-Ville "GALERIES PEYRISSAC", toujours handicapé par des difficultés croissantes d'accès et de stationnement, était plus de résister que de progresser ; il a été atteint.

Grâce à des efforts constants d'imagination et au développement de produits et services nouveaux, une légère progression de 6 % des ventes a même pu être enregistrée.

Quant à notre Quincaillerie Professionnelle "TECHNIBAT" très vigoureusement dynamisée par des équipes motivées, elle a su repositionner avec succès son image de "professionnels" et de "spécialistes", et afficher de ce fait un taux de progression de 20 %, particulièrement spectaculaire.

1999 a notamment été marqué par la relance soutenue des distributions de produits de conditionnement d'air et de sanitaires - carrelages, présentés désormais dans une toute nouvelle salle d'exposition indépendante.

⊙ Chez INTELEC enfin, le tassement des activités observé en 1998 ne s'est pas poursuivi en 1999. Bien au contraire puisqu'elles ont progressé de 14 %, cette vigueur retrouvée étant partagée, à notre plus grande satisfaction, par chacune des trois branches technologiques : téléphonie privée - courants faibles, radiocommunications, Protection-Sécurité.

Sans bouleversements ou innovations majeurs dans leurs contours et contenus, sans la réapparition de gros chantiers d'équipements, la performance mérite d'autant plus d'être soulignée.

Un seul regret : notre partenariat offensi avec "TRIDIUM" pionnier de la communi cation globale par satellites, développé par MOTOROLA, et qui s'était matérialis par un excellent démarrage des ventes e 1999, restera sans lendemains, puisqu malheureusement cette Société a ét contrainte depuis lors d'arrêter définitive ment son service.

▲ ▲ ▲

Telles furent, Mesdames et Messieurs le Actionnaires, les principales caractéris tiques et les grandes tendances de l'exer cice 1999. Globalement satisfaisant pou les affaires de votre Société, il n'en est pa moins resté marqué par la résurgence d fortes contraintes et incertitudes, les quelles bien évidemment perdureront e 2000, exercice, sans doute, de transition

En ces circonstances plus difficiles, notr personnel a démontré sa capacité d mobilisation et son attachement à l'entre prise ; qu'il soit remercié de ses efforts e de son dévouement.

LE RESULTAT ET LES RESOLUTIONS

EN MATIERE ORDINAIRE

⊙ Après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes,
- nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice 1999,
- et d'approuver l'affectation, comme suit, du résultat bénéficiaire de l'exercice :

• bénéfice de l'exercice	1 507 887 898 F CFA
- diminué de l'affectation,	
- à la réserve légale	(- 150 788 790 F CFA)
- à la réserve générale	(- 375 034 639 F CFA)
- augmenté du Report à Nouveau	+ 5 733 763 320 F CFA
• Formant un Bénéfice disponible de	6 715 827 789 F CFA
➨ prélèvement d'un dividende de (soit 2 000 F CFA brut par action contre 1 250 F pour l'exercice 1998)	(- 320 000 000 F CFA)
➨ prélèvement d'un dividende complémentaire de (soit 4 200 F CFA brut par action)	(- 672 000 000 F CFA)
➨ le solde étant affecté au Report à Nouveau	5 723 827 789 F CFA

⊙ Après lecture du Rapport spécial des Commissaires aux Comptes, nous vous demandons d'approuver les Conventions visées audit rapport.

⊙ Nous soumettons à votre approbation la nomination en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant du Cabinet SIGECO et ce pour la durée restant à courir du mandat du Cabinet ERNST & YOUNG - CCCA, Commissaire aux Comptes titulaire, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer en 2004, sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2003.

EN MATIERE EXTRAORDINAIRE

Nous vous demandons de décider de l'augmentation du Capital Social, de la somme de 480 000 000 F CFA par incorporation de réserves, qui se verrait ainsi porté de 800 000 000 F CFA à 1 280 000 000 F CFA ;

- en exécution de cette augmentation de Capital la valeur nominale unitaire de l'action serait augmentée de 3 000 F CFA et ainsi portée de 5 000 F CFA à 8 000 F CFA, ce que nous soumettons à votre approbation

- enfin, en conséquence de cette augmentation de capital, nous vous demandons d'approuver la modification des articles 6 et 7 des statuts de la Société intitulés : "Apports" et "Capital Social", et ce conformément aux textes constituant les septième et huitième résolutions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

SYNTHESE DES RESULTATS COMPARES 1998 / 1999

En millions de F.CFA	1998 (12 mois)	1999 (12 mois)	Variations
CHIFFRE D'AFFAIRES	30 596	33 054	108,03 %
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES	2 431	2 495	102,63 %
RESULTAT D'ENTREPRISE	2 431	2 495	102,63 %
RESULTAT NET	1 536	1 508	98,18 %
CAPITAUX PROPRES	12 267	13 599	110,86 %
ENDETTEMENT NET	612	520	
INVESTISSEMENTS	752	1 227	163,16 %
CAPACITE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	2 802	2 652	34,65 %
FONDS DE ROULEMENT	12 948	13 593	104,98 %
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT	14 666	13 359	91,09 %
TRESORERIE	(- 1 718)	234	-

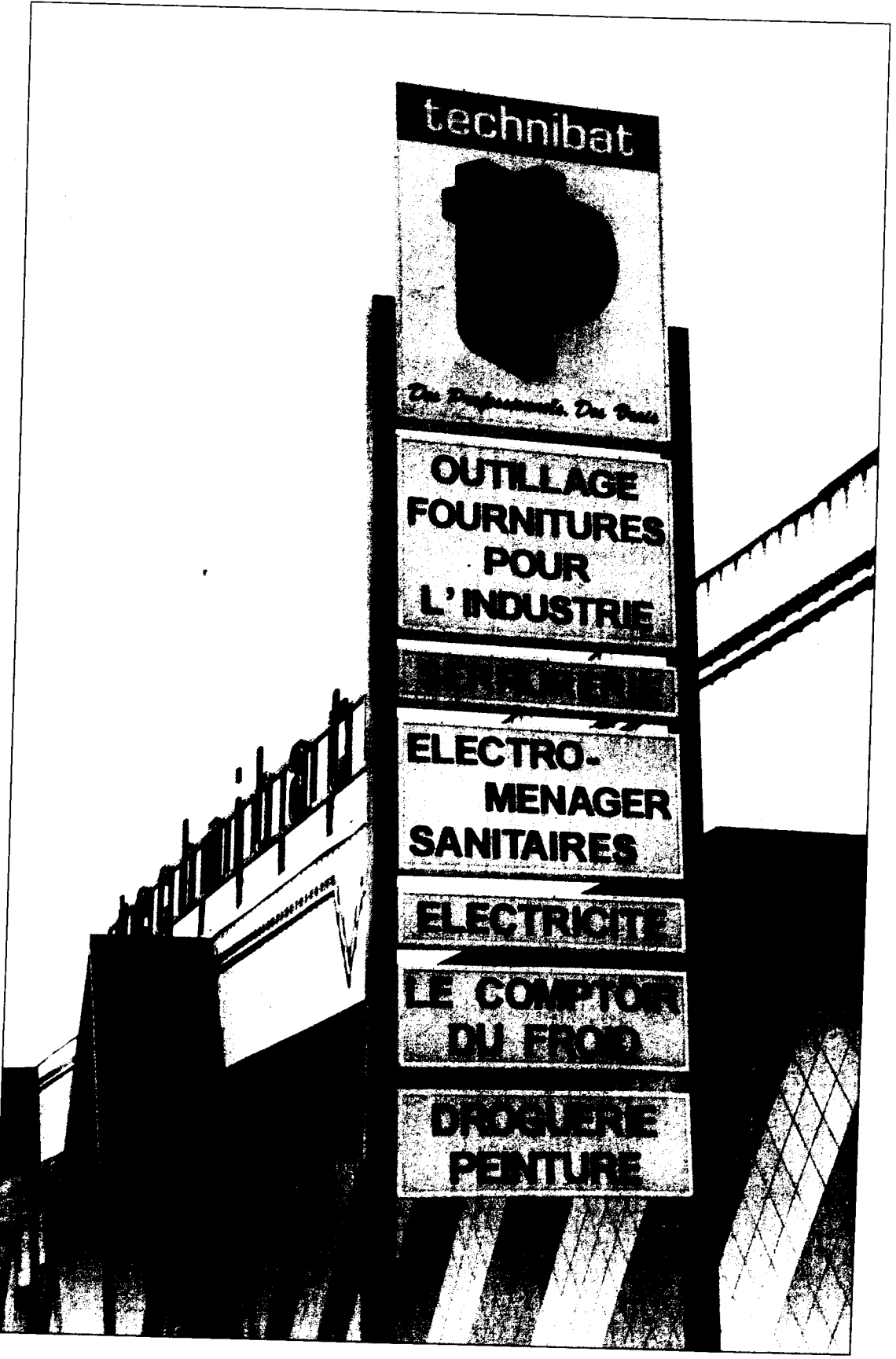

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1999

BILAN AU 31 DECEMBRE 1999

ACTIF	Montants bruts		Montants nets 31 Déc. 99	Montants nets 31 Déc. 98
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**164 066 495**	**(96 558 367)**	**67 508 128**	**49 701 857**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	144 250 000	0	144 250 000	144 250 000
Constructions & logements	1 594 058 294	(518 006 519)	676 051 775	158 775 419
Matériel de Transport & Manutention	385 411 265	(263 779 257)	121 637 008	124 784 436
Matériel & Mobilier & Outillage	1 583 922 861	(1 109 401 242)	474 521 619	386 430 521
Agencements & Installations	1 504 639 870	(781 985 762)	722 654 108	412 885 270
Immobilisations en cours	90 809 145	0	90 809 145	245 583 555
Sous-Total	**5 303 091 435**	**(3 073 167 780)**	**2 229 923 655**	**1 472 709 201**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôts & Cautionnements	28 862 592	(2 367 350)	26 495 242	28 493 015
Titres de participation	153 983 000	(93 923 000)	60 060 000	114 714 000
Sous-Total	**182 845 592**	**(96 290 350)**	**86 555 242**	**143 207 015**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 650 003 522		2 383 987 025	1 665 618 073
ACTIF CIRCULANT				
VALEURS D'EXPLOITATION				
Marchandises en Stock	11 884 903 706	(1 134 875 957)	10 750 027 749	10 867 787 002
Travaux en cours	0		0	0
Sous-Total	**11 884 903 706**	**(1 134 875 957)**	**10 750 027 749**	**10 867 787 002**
VALEURS REALISABLES à CT				
Fournisseurs	12 382 022	0	12 382 022	6 600 285
Clients	10 107 931 898	(2 108 096 012)	7 999 835 886	9 522 480 261
Autres débiteurs	572 063 454	(7 612 269)	564 451 185	430 877 802
Sous-Total	**10 692 377 374**	**(2 115 708 281)**	**8 576 669 093**	**9 959 958 348**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	22 577 281 080		19 326 696 842	20 827 745 350
TRESORERIE ACTIF				
Valeurs à encaisser	86 445 267	0	86 445 267	24 012 040
Banques, Chèques postaux	1 316 749 484	0	1 316 749 484	233 643 299
Caisses	70 148 414	0	70 148 414	36 150 962
TOTAL TRESORERIE ACTIF	1 473 343 165		1 473 343 165	293 806 301
Ecarts de Conversion Actif	0	0	0	0
TOTAL GENERAL ACTIF	29 700 627 767	**(6 516 600 735)**	23 184 027 032	22 787 169 724

BILAN AU 31 DECEMBRE 1999

PASSIF	Total Passif 31 Déc. 99	Total Passif 31 Déc. 98
CAPITAL SOCIAL		
Capital	800 000 000	800 000 000
PRIMES ET RESERVES	**7 065 116 861**	**6 069 335 361**
Prime d'émission	50 000 000	50 000 000
Réserve légale	80 000 000	80 000 000
Réserve de Réevaluation	354 965 361	354 965 361
Réserve Générale	6 500 000 000	5 500 000 000
Réserve /Plus value à réinvestir	80 151 500	84 370 000
REPORT A NOUVEAU	**5 733 763 320**	**5 397 298 772**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 507 887 898	1 536 464 548
Sous - Total : FONDS PROPRES	**15 106 768 079**	**13 803 098 681**
DETTES FINANCIéRES & ASSIMILÉES	**869 810 551**	**810 217 700**
Emprunts	520 218 770	612 100 000
Provisions pour pertes & charges	349 591 781	198 117 700
TOTAL RESSOURCES STABLES	15 976 578 630	14 613 316 381
PASSIF CIRCULANT		
Dettes circulantes HAO	104 247 356	84 434 783
Clients créditeurs	1 083 087 456	1 606 156 915
Fournisseurs	2 343 648 967	2 089 527 075
Dettes fiscales	2 007 102 121	1 897 362 087
Dettes sociales	280 927 703	336 506 261
Autres dettes	148 920 368	147 507 250
TOTAL PASSIF CIRCULANT	5 967 933 971	6 161 494 371
TRESORERIE PASSIF		
Crédits d'escomptes	0	416 426 769
Crédits de Trésorerie	500 000 000	1 500 000 000
Découverts locaux	739 514 431	95 932 203
TOTAL TRESORERIE PASSIF	1 239 514 431	2 012 358 972
Ecart de Conversion Passif	0	0
TOTAL GENERAL PASSIF	23 184 027 032	22 787 169 724

DEBIT	Total (12 mois) 31 Déc. 99	Total (12 mois) 31 Déc. 98
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	22 385 283 257	20 238 722 639
+ ou - variation des stocks		
Autres achats	890 886 538	807 058 055
Transports	383 621 342	373 019 429
Services extérieurs	2 434 203 566	2 286 568 563
Impôts et Taxes	329 917 557	301 242 954
Autres charges	146 945 156	105 502 165
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 236 905 604	1 442 131 767
Sous-total	**5 422 479 763**	**5 315 522 933**
Charges de Personnel	2 807 441 092	2 621 648 199
Dotations aux Amortiss. & Provisions	627 886 652	353 627 142
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	31 243 090 764	28 529 520 913
ACTIVITE FINANCIéRE		
Frais financiers	305 715 661	437 032 325
Pertes de Change	0	918 918
Dotations aux Amortiss. & provisions	54 654 000	165 664
TOTAL CHARGES FINANCIéRES	360 369 661	438 116 907
TOTAL CHARGES ACTIVITE ORDINAIRE	31 603 460 425	28 967 637 820
HORS ACTIVITE ORDINAIRE		
Charges HAO	0	0
Dotations HAO	0	0
TOTAL CHARGES HAO	0	0
Impôt sur les résultats	987 461 300	894 369 700
TOTAL GENERAL DES CHARGES	32 590 921 725	29 862 007 520
RESULTAT NET	**1 507 887 898**	**1 536 464 548**
TOTAL	34 098 809 623	31 398 472 068

CREDIT	Total (12 mois) 31 Déc. 99	Total (12 mois) 31 Déc. 98
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	31 106 509 153	28 966 405 855
Marge Brute sur Marchandises	8 721 225 896	8 727 683 216
Travaux Services Vendus	1 947 581 452	1 629 600 432
CHIFFRE D'AFFAIRES	33 054 090 605	30 596 006 287
Produits Accessoires	117 195 988	144 740 958
Autres produits	98 663 963	12 930 833
Reprises de provisions sur actif circulant	750 462 343	515 591 669
VALEUR AJOUTEE	**6 212 649 879**	**5 715 024 175**
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 405 208 787	3 093 375 976
Transfert de Charges	0	0
Reprise de Provisions	56 578 755	105 000 000
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	34 076 991 654	31 374 269 747
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 833 900 890	2 844 748 834
ACTIVITE FINANCIERE		
Revenus financiers	21 652 305	23 632 351
Gains de Change	0	569 970
Reprises de provisions	165 664	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	21 817 969	24 202 321
RESULTAT FINANCIER	(338 551 692)	(413 914 586)
TOTAL PRODUITS ACTIVITE ORDINAIRE	34 098 809 623	31 398 472 068
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	2 495 349 198	2 430 834 248
HORS ACTIVITE ORDINAIRE		
Produits HAO	0	0
Reprises HAO	0	0
TOTAL PRODUITS HAO	**0**	**0**
RESULTAT DES ACTIVITES HAO	0	0
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	34 098 809 623	31 398 472 068
TOTAL	34 098 809 623	31 398 472 068

COMPTES DE PRODUCTION AU 31/12/99

COMPTES DE PRODUCTION AU 31/12/99

Achats consommés		Ventes de marchandises	
Marge Brute sur Marchandises	**8 721 225 898**	Prestations de service & Divers	1 947 581 452
Consommations intermédiaires	5 422 479 763	**CHIFFRE D'AFFAIRES**	**33 054 090 605**
Valeur ajoutée brute	**6 212 649 879**	Produits Accessoires	117 195 988
		Autres produits	849 126 306
TOTAL	34 020 412 899	**TOTAL**	34 020 412 899

[illegible]

Frais de personnel		Valeur ajoutée brute	
Excédent Brut d'Exploitation	[illegible]		
Dotations aux amortiss. & provisions	887 [illegible]	Reprise de provisions	56 578 755
Résultat d'Exploitation	2 833 900 890		
Charges financières	360 369 661	Produits financiers	21 817 969
Résultat Financier	**(338 551 692)**		
Résultat des Activités Ordinaires	2 495 349 198		
TOTAL	6 291 046 603	**TOTAL**	6 291 046 603

[illegible]

		Résultat des H.A.O	
		Résultat des Activités Ordinaires	2 495 349 198
Impôt sur les résultats	987 461 300		
Bénéfice net à affecter	1 507 887 898		
TOTAL	2 495 349 198	**TOTAL**	2 495 349 198

PRICE WATERHOUSE
Immeuble Colina-Plateau
05 B.P. 1253 Abidjan 05
S.A. au capital de F CFA 26 750 000
R.C.C.M. ABidjan 45636

ERNST & YOUNG-C.C.C.A.
5, avenue Marchand
01 B.P. 2715 Abidjan 01
S.A. au capital de F CFA 12 000 000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Aux actionnaires de Peyrissac Côte d'Ivoire

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS DE PEYRISSAC CÔTE D'IVOIRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1999

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999, sur :

- l'audit des états financiers de la société PEYRISSAC Côte d'Ivoire, tel qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres de K CFA 15 106 768, y compris un bénéfice net de K CFA 1 507 888

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les états financiers.

I. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit conduit, nous fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1999, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société PEYRISSAC Côte d'Ivoire à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

II VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes généralement admises, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 17 avril 2000

Les Commissaires aux comptes

PRICE WATERHOUSE

Yao Koffi Joseph
Expert comptable diplômé

ERNST & YOUNG C.C.C.A.

Christian Marmignon
Associé

PRICE WATERHOUSE
Immeuble Colina - Plateau
05 B.P. 1253 Abidjan 05
S.A. au capital de F CFA 26 750 000
R.C.C.M. Abidjan 45636

ERNST & YOUNG-C.C.C.A.
5, avenue Marchand
01 B.P. 2715 Abidjan 01
S.A. au capital de F CFA 12 000 000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Aux actionnaires de PEYRISSAC Côte d'Ivoire

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CONCERNANT L'ALINEA 5 DE L'ARTICLE 525 DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1999

Mesdames, Messieurs

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.
Conformément aux articles 438 et suivants de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité de l'OHADA, toute convention intervenue directement ou par personnes interposées entre la société et ses administrateurs, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration qui en informe ensuite les commissaires aux comptes.

Il en est de même pour les conventions entre la société et une autre entreprise si l'un des administrateurs de la société est propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur de l'entreprise.

En notre qualité de commissaires aux comptes, il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

I. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée aux articles 438 à 448 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

II CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE CET EXERCICE.

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- **Convention d'organisme commun des filiales d'Afrique de la Compagnie OPTORG**

Administrateurs concernés : Messieurs Jean-Paul Virmont et Mickélic le Bigot.

Nature et objet : La convention du 9 mars 1964 a donné naissance à un "Organisme commun des filiales d'Afrique de la Compagnie OPTORG". Il s'agit d'une assistance mutuelle entre les diverses filiales du groupe.
Modalités : Un avenant à cette convention, en date du 1er décembre 1998, fixe la rémunération annuelle de la compagnie OPTORG à 1% du chiffre d'affaires hors taxes.

- **Rémunération de la compagnie OPTORG en tant que commissionnaire-acheteur**

Administrateurs concernés : Messieurs Jean-Paul Virmont et Mickélic Le Bigot.
Nature et Objet : Un contrat de commissionnaire/bureau d'achat a été signé le 23 mars 1981 entre la société PEYRISSAC Côte d'Ivoire et la Compagnie OPTORG, commissionnaire-acheteur exclusif.
Modalités : Ce contrat a fait l'objet d'un avenant le 29 novembre 1983, fixant la rémunération de la Compagnie OPTORG à 5 % de la valeur FOB de toutes les marchandises expédiées par voie aérienne ou maritime

- **Rémunération de fonction de direction allouée à un administrateur**

Administrateur concerné : Monsieur Jean-Paul Virmont, Président Directeur Général

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues. Ainsi, conformément à la loi et aux statuts de la société, il vous appartiendra de prendre acte du présent rapport spécial.

Abidjan, le 17 avril 2000

Les commissaires aux comptes

PRICE WATERHOUSE

Yao Koffi Joseph
Expert comptable diplômé

ERNST & YOUNG C.C.C.A.

Christian Marmignon
Associé

EN MATIERE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, et pris connaissance des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 1999 les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter

- le bénéfice de l'exercice de ..... 1 507 887 898 F CFA
  - diminué de l'affectation à :
    - la réserve légale ..... (150 788 790) F CFA
    - la réserve générale..... (375 034 639) F CFA
  - augmenté du report à nouveau..... (5 733 763 320) F CFA

formant un bénéfice disponible de..... (6 715 827 789) F CFA

- sur lequel est prélevé un dividende de..... (320 000 000) F CFA
  (soit 2 000 F CFA par action)
- et un dividende complémentaire de..... (672 000 000) F CFA
  (soit 4 200 F CFA par action)
- Le solde au report à nouveau..... 5 723 827 789 F CFA

Il sera ainsi distribué aux actionnaires un dividende global brut de 992 000 000 F CFA, soit 6 200 F CFA brut par action, assujetti à l'IRVM par retenue à la source de 10 % soit un dividende net par action de 5 580 F CFA.

Ce dividende sera mis en distribution sur décision du Président Directeur Général au plus tard le 30 Juin 2000.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, visé à l'article 438 du traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires, approuve les conventions mentionnées audit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer le cabinet SIGECO, Commissaire aux Comptes suppléant de ERNST & YOUNG-CCCA, et ce pour la durée du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2004 sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2003.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion à la date du 31 Décembre 1999.

EN MATIERE EXTRAORDINAIRE

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social de la somme de 480 000 000 F CFA par incorporation de réserves pour le porter de la somme de 800 000 000 F CFA à 1 280 000 000 F CFA.

Cette augmentation de capital est réalisée par voie d'élévation de la valeur nominale des actions existantes qui est ainsi portée de 5 000 F CFA à 8 000 F CFA.

SEPTIEME RESOLUTION

En conséquence de la précédente résolution, l'assemblée générale décide de modifier l'article 6 des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

Article 6 : Apports

Il a été apporté à la société :

1) Lors de sa constitution le 30 Juin 1962, divers biens immobiliers situés à ABIDJAN et BOUAKE, un fonds de commerce, et une somme en numéraire pour un montant total de ..... 400 000 000 F CFA

2) Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Juin 1974, le capital social a été augmenté par prélèvement sur les réserves d'une somme de..... 275 000 000 F CFA

3) Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 Juillet 1974 et à la déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Me RICHMOND le 13 Novembre 1974, le capital social a été augmenté d'une somme de..... 275 000 000 F CFA

4) Lors de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 3 Juin 2000, le capital social a été augmenté par prélèvement sur les réserves d'une somme de ..... 480 000 000 F CFA

5) TOTAL ..... 1 280 000 000 F CFA

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide également de modifier l'article 7 - Capital social des statuts qui sera désormais rédigé comme suit :

Article 7 - Capital social

Le capital social est fixé à 1 280 000 000 F CFA, divisé en 160 000 actions d'un montant nominal de 8 000 F CFA chacune, de même catégorie numérotées de 1 à 160 000.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Catégories	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Cadres nationaux et non ivoiriens	37	37	38	36	34	33	34	40	40
Agents de maîtrise	61	61	64	65	73	79	88	92	93
Employés - ouvriers	324	350	352	348	376	278	297	331	321
EFFECTIFS TOTAUX PEYRISSAC	422	448	454	449	483	390	419	463	454

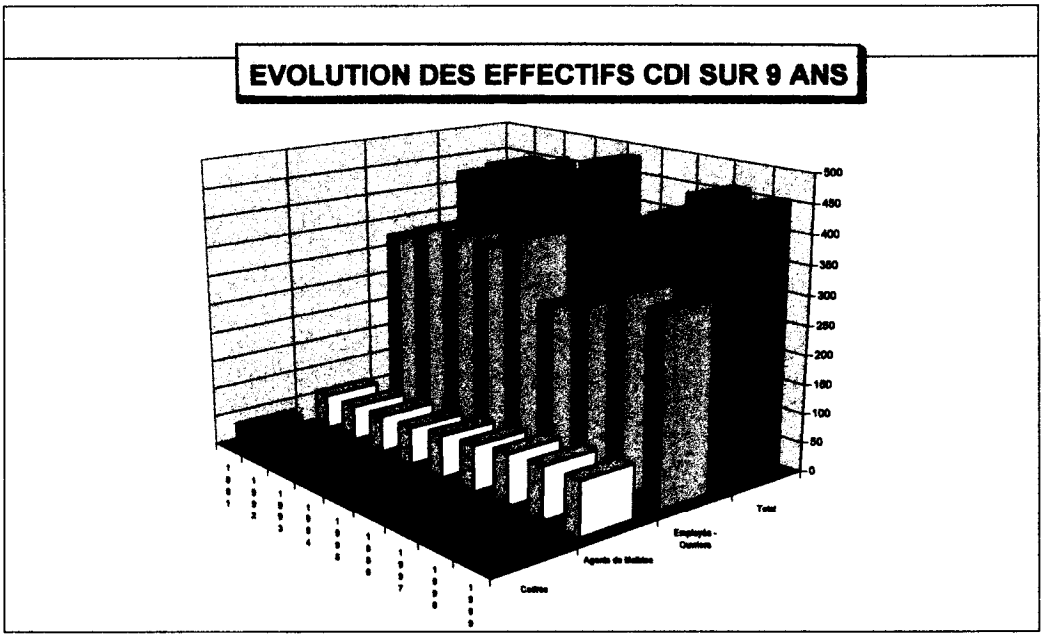

A retenir :

- 1991 - 1995 : augmentation des effectifs liés à la progression continue de l'activité "BIP ASSISTANCE"
- 1994 - 1995 : ouverture et montée en puissance de HYUNDAI IVOIRE MOTORS
- 1996 : désengagement - cession de BIP ASSISTANCE.
- 1998 - 1999 : restructuration et développement des activités automobiles

EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION PEYRISSAC A LA BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
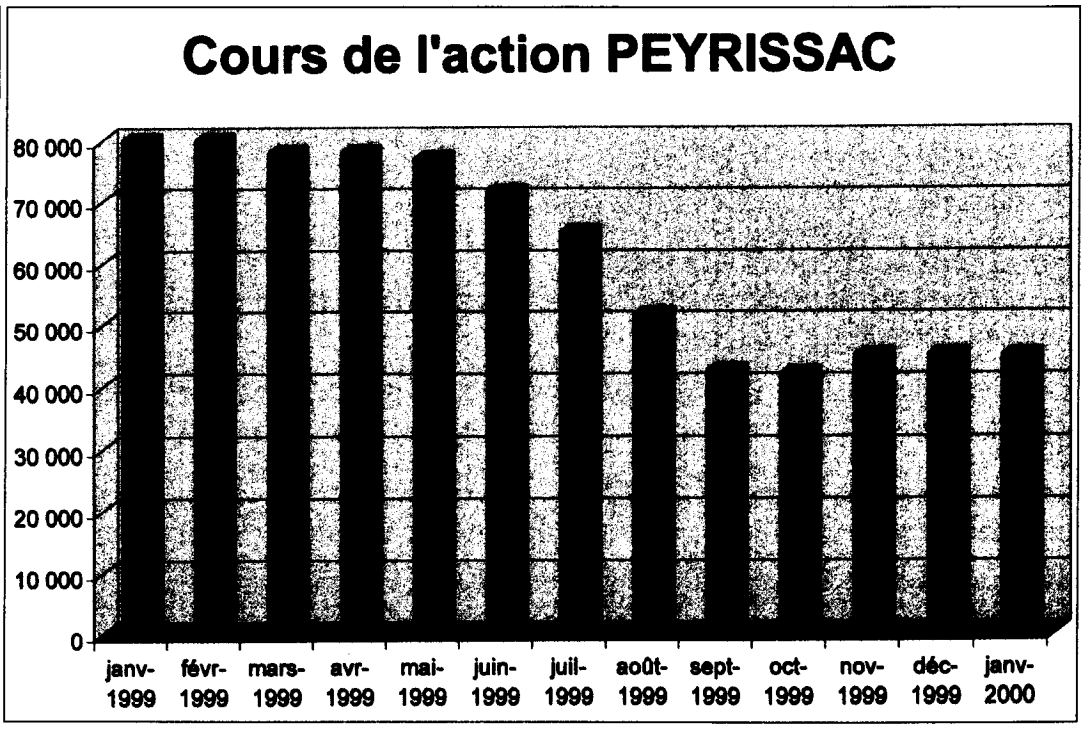
01	janv.	1999	80 000
10	janv.	1999	80 000
20	janv.	1999	80 000
01	févr.	1999	80 000
10	févr.	1999	78 000
20	févr.	1999	78 000
01	mars	1999	78 000
10	mars	1999	78 000
20	mars	1999	78 000
01	avril	1999	78 000
10	avril	1999	77 995
20	avril	1999	77 995
01	mai	1999	77 000
10	mai	1999	71 450
20	mai	1999	71 450
01	Juin	1999	71 450
10	Juin	1999	71 450
20	Juin	1999	70 325
01	juill.	1999	65 050
10	juill.	1999	65 050
20	juill.	1999	51 490
01	août	1999	51 490
10	août	1999	47 630
20	août	1999	42 000
01	sept.	1999	42 500
10	sept.	1999	42 055
20	sept.	1999	42 055
01	oct.	1999	42 055
10	oct.	1999	41 900
20	oct.	1999	45 000
01	nov.	1999	45 000
10	nov.	1999	45 000
20	nov.	1999	45 000
01	déc.	1999	45 000
10	déc.	1999	45 000
20	déc.	1999	45 000
31	déc.	1999	45 000